

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux Janvier à 19H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, DEROUET, LUCAS, MENEAU, DELAGE, GUYOMARCH, BORNE, CORNET, RIGARD, SALLÉ, SAMPEDRO, BLANCHARD, DELANNOY

Absents : MM POMMIER, Mme BOBIN (excusés)

Date de convocation : 13/01/2015

Objet : Bureau élections départementale
DETR
Questions diverses

M. FOURNIER demande que l'on prévoie une date fixe pour la réunion du Conseil, afin de permettre à tous de pouvoir s'organiser. Il est décidé que la réunion auront lieu le 3^{ème} vendredi de chaque mois.

TELEPHONE MAIRIE

M. FOURNIER signale qu'il a reçu une personne de chez ORANGE pour un point sur nos lignes téléphoniques et le changement du standard devenu obsolète. 2 lignes inutilisées seront résiliées.

CONSEIL JEUNES

Mme CORNET donne le compte rendu de la réunion du Conseil Jeune du 14 Janvier. Dans les projets retenus, il est décidé de faire :

- Une fête des jeunes (6 à 16 ans) le 13 Juin au stade. Il faudra solliciter les communes de TIGY, VIENNE EN VAL, GUILLY et SULLY SUR LOIR par courrier, avec demande de réponse pour début mars. Le but est d'organiser une fête, style « jeux inter villages » avec 6 jeunes par commune (2 de 6 à 9 ans, 2 de 10 à 12 ans, et 2 de 13 à 16 ans), soit un maximum de 30 enfants. Pique-nique et barbecue le midi. Actuellement GUILLY et SULLY sont intéressés. Un budget sera alloué (à discuter en commission).
- Une chasse à l'œuf le 5 Avril dans le parc de la Mairie (budget alloué de 500 €. S'il reste de l'argent, il sera basculé sur la fête des jeunes)
- Création d'un jardin potager. Une annonce sera passée pour obtenir un petit terrain. Les enfants apporteront leurs propositions d'annonces à la mairie avant le 23 Janvier au soir.

La prochaine réunion du Conseil Jeunes aura lieu le Mercredi 11 mars à 18 Heures.

THEATRE

Mme CORNET précise qu'en fait ce sera un « One man Show » et non une pièce de théâtre :

- Le samedi 7 février à 20 Heures « On est tous le con d'un autre »
- Le Dimanche 8 Février à 15H30 3Belle6Mère à vendre »

Des affiches et affichettes seront mises en place. Le coût total de ces 2 spectacles est de 1 000 €.

Le prix d'entrée est fixé à 5 €. Gratuit pour les enfants de – de 14 ans accompagnés d'une adulte.

L'Association des Baguettes Magiques gèrera la caisse et reversera à la mairie sous forme de don.

ACTIVITES JEUNESSE

M. FOURNIER rencontrera le 3 Février à 18 Heures M. SPITORI pour faire le point sur les activités qui peuvent être proposées par la Communauté de Communes du Sullias aux jeunes sur NEUVY. Le projet s'appellera SULLIAS JEUNESSE.

BUREAUX DE VOTES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les bureaux de vote pour les élections départementales des 22 et 29 Mars sont fixés comme suit :

De 8 H à 10 H 30 : MM DEROUET, MENEAU, Mme SALLÉ
De 10H30 à 13 H : M. FOURNIER, MMES GUYOMARCH, RIGARD
De 13 H à 15 H 30 : MM LUCAS, DELANNOY, Mme BLANCHARD
De 15 H 30 à 18 H : Mme CORNET, MM DELAGE, SAMPEDRO

ACHAT DE MATERIEL

Monsieur FOURNIER fait part d'une demande du secrétariat pour l'achat d'une plieuse pour le courrier, la Trésorerie demandant que toutes les factures (cantine, garderie, aide aux devoirs, eau) soient mises sous enveloppe avant de leur transmettre. Le coût est de 600 €.

Le Conseil émet un avis favorable, les crédits seront prévus au budget primitif

MAINTENANCE INFORMATIQUE

Un devis sera demandé à SMS INFORMATIQUE pour la maintenance informatique de la mairie. Le devis est attendu pour le 15 mars, à voir également pour les besoins de l'école.

VOIRIE

Il est demandé à M. DEROUET de réunir la Commission des travaux pour définir les prévisions de travaux et demander des devis. A voir pour la rue du Gué de Mont, dos d'âne dans la rue de l'Eglise.

Il faut également revoir l'entreprise COLAS pour la rue des Coudresceaux.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes de subventions :

- **TIR LA FRATERNELLE TIGY** : 6 jeunes de Neuvy sont inscrits. Accord pour 10 €par enfant (fournir la liste des enfants)
- **SOUVENIR FRANÇAIS** : accord pour 50 €
- **ASSOCIATION SOINS NORD SOLOGNE** : pas de suite au dossier
- **SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT** : pas de suite au dossier
- **MFR DE GIEN** : 1 élève de la commune, 50 €
- **MFR NOYANT DE TOURAINE** : 1 élève de la commune, 50 €
- **MFR ORLEANAIS** : 2 élèves de la commune, 100 €
- **MFR DE FEROLLES** : 2 élèves de la commune, 100 €
- **CLIC VAL D'OR** : voir si la communauté de communes prend en charge
- **BANQUE ALIMENTAIRE LOIRET** : pas de suite au dossier
- **CERCIL** : pas de suite au dossier
- **PEP 45** : en attente, fournir la liste des élèves

Les sommes prévues seront inscrites au budget primitif, article 6574.

CLINIQUE VETERINAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier concernant les animaux errants qui leur sont amenés, accidentés ou non.

ASSAINISSEMENT

Monsieur FOURNIER informe le conseil que la société IRH présentera son rapport le 27 Janvier à 10 Heures. Les membres de la commission des travaux disponibles sont invités à y assister.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

La Commune de NEUVY EN SULLIAS voit sa population augmenter très régulièrement, et actuellement 2 nouveaux lotissements sont en cours de réalisation.

Ces lotissements accueilleront 30 nouvelles familles, et en conséquence de nombreux enfants intégreront l'école dans les prochaines années.

Une extension de l'école maternelle est donc envisagée, ainsi que la création, dans le même bâtiment, d'un accueil périscolaire adapté aux normes actuelles.

Cet accueil périscolaire t une classe sont actuellement dans des locaux préfabriqués très énergivores et inadaptés à un accueil correct des enfants.

Ces bâtiments seront donc démolis, afin que l'extension projetée soit la continuité entre l'école primaire et l'école maternelle actuelles.

Le montant des travaux, honoraires, SPS, bureau de contrôle, géomètre, études de sol, amiante, etc. sont estimés à 1 642 875 € HT.

Le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le projet ci-dessus d'un montant de 1 642 875 €, plafonné à 1 000 000 € pour la demande de subvention.
- De solliciter au titre de la DETR 2015, la somme de 500 000 €, correspondant à un taux de 50 %
- D'accepter le plan de financement suivant :

Montant des dépenses HT :	1 642 875 €
Montant des recettes :	
DETR	500 000 €
REGION	132 900 €
EMPRUNT	1 000 000 €
FONDS PROPRES	9 975 €
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

PROJET ECOLE

Il sera également fait une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Sullias.

QUESTIONS DIVERSES

M. LUCAS :

- Signale que le SICTOM travaille sur la redevance incitative. Il transmettre les infos aux conseillers.

Mme CORNET :

- Signale que le panneau d'affichage communal, rue des Genêts est détérioré
- Précise que le P'tit Neuvy devra sortir fin mars. Voir pour une date.
- Signale que la Communauté de communes a annulé le carnaval de l'école pour cause de plan Vigipirate
- Demande une réunion de la commission d'urbanisme
- Demande où on en est pour le document unique ? M. FOURNIER précise qu'on a reçu un support méthodologique.
- Elle informe qu'une personne de la commune tombe très souvent chez elle et les aide-ménagères qui interviennent signalent qu'elle n'a pas de poubelle et qu'elles doivent aller jusqu'au conteneur. Demande à faire auprès du SICTOM pour avoir une poubelle à la place du badge
- Voir pour mettre en place la cérémonie de citoyenneté pour la remise de leurs cartes d'électeurs avec le livret citoyen. La date est fixée au samedi 14 mars à 12 Heures.
- Pour le marché : rencontre avec 4 exposants. Voir pour mise en place le 1^{er} et le 3^{ème} dimanche matin. Début le 3^{ème} dimanche de Mars. Des flyers seront à préparer et à distribuer pour faire la publicité.

Mme BORNE :

- Voir le chemin de la Grande Guette à la Roseraie à baliser et couper les branches. Voir panneaux et signalétique vieillissantes. Broyage du chemin de Coullons à la route de Sully à prévoir. Un rendez-vous sera pris avec M. DUCLOUX.

Mme RIGARD :

- Signale que la commune devait reprendre la voirie du lotissement clos du Mothois, mais qu'un voisin s'y oppose. Une voiture passe encore dans le lotissement, malgré les poteaux en bois.

M. SAMPEDRO :

- Précise qu'une réunion pour l'extension du collège aura lieu le 28 Janvier à 14 H 30 au Conseil Général. Le Maire est convoqué
- Demande où en est le projet de l'aire de loisirs ? Un parlementaire est d'accord pour une subvention. Les dossiers de demandes sont en cours de montage (comcom, leader)
- Voir pour le chauffage du garage pour l'activité périscolaire. Il faut faire vite. Un essai sera fait dès demain avec du matériel prêté.

Mme BLANCHARD :

- Demande ce qu'il en est pour le portage des repas. Une enquête va être faite, mais le portage pose problème pour le véhicule.

M. DELANNOY :

- Qu'en est-il des réserves incendie ? Pas de nouvelle des 2 propriétaires où les réserves doivent être installées. Un courrier de relance sera fait.

M. LUCAS :

- Signale que la formation 1^{er} secours aura lieu le 14 Février de 8 H à 12 H et de 13 H à 17 H 30 à l'école, assurée par M. BOBIN. Elle regroupe 10 agents. La journée sera payée et le repas du midi fourni.
- 2 agents à titulariser en septembre. Elles feront un stage de 5 jours du 23 au 27 février. Les journées seront payées aux agents. Le stage est gratuit car la commune adhère au CNFPT.

Mme CORNET :

- Rappelle qu'il faut poser les panneaux de la Communauté de Communes du Sullias aux entrées d'agglomération.

M. MENEAU :

- Signale une rencontre avec le tennis qui demande la création de 2 terrains de beach-volley et non 1, et souhaiterait également que l'entrée du club-house soit modifiée. Voir également pour passer un produit antimousse sur le terrain de tennis

M. FOURNIER :

- Signale que les bulletins municipaux sont arrivés et qu'ils seront à distribuer le plus tôt possible.

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers